



Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M04

**Lettre de mission de Sébastien Laforge,
Vice-président Responsabilité sociale et ressources humaines**

2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

L'université de Poitiers mène une politique attentive aux conditions de travail de ses personnels et à leur association aux décisions à travers une méthode de gouvernance basée sur la concertation et la collégialité. Elle veille à améliorer les parcours de carrière de ses agents pour reconnaître et valoriser l'investissement dans le travail. Elle veille également à déployer une démarche d'université inclusive, notamment en matière d'égalité femme-homme. L'Université est un acteur responsable sur son territoire, envers l'ensemble de ses parties prenantes. En ce sens, elle développe notamment une offre de prévention et de promotion de la santé pour ses personnels et ses étudiants ainsi qu'une offre de soin, en lien avec les acteurs du territoire, pour la communauté étudiante.

Missions

En accord avec la politique sociale et des ressources humaines impulsée par la Présidente, le vice-président a pour mission de définir les axes stratégiques de la gestion pluriannuelle des emplois, des effectifs et des compétences. En ces sens, il donne les lignes directrices pour établir un état des lieux des ressources humaines par grande activité afin de définir au mieux les besoins d'évolution de la structure d'emplois de l'établissement et veille à une mise en place rapide d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et compétences (GPEEC).

En référence notamment au dernier rapport HCERES et au rapport de l'IGESR sur le *Diagnostic et propositions d'amélioration des fonctions supports de l'université de Poitiers*, il veille à ce que les choix opérés n'obéissent pas à une logique facultaire mais bénéficient à l'établissement dans son ensemble, son attractivité et son développement global, aussi bien du point de vue de la formation que de la recherche. Il repense le processus d'élaboration des campagnes d'emploi et privilégie une approche filière-métier pour les besoins de l'établissement. Il veille à impulser un rééquilibrage de la structure d'emplois dans l'établissement. Il impulse une optimisation des processus de recrutement.

Il détermine les conditions d'amélioration des rémunérations. Il instaure une politique forte pour favoriser les progressions de carrières en fonction des besoins de l'établissement mais aussi des compétences des agents. Il définit, en lien avec la Direction des ressources humaines (DRH), la mise en place des différentes commissions afin pour d'améliorer les conditions d'avancement en lien avec les lignes directrices et gestion (LDG) et cherche à améliorer le suivi et la gestion des services d'enseignement.

Il doit donner les lignes directrices pour impulser une véritable vision d'amélioration continue au service de tous les usagers pour une gestion globalisée des ressources humaines qui contribuent

www.univ-poitiers.fr

15, rue de l'Hôtel Dieu Bât. E5 et E7 – TSA 7117 – 86073 POITIERS Cedex 9 – FRANCE

T : +33 (0)5 49 45 30 00

au bien-être de chacun. Il est vigilant à l'intégration de la politique d'égalité femme-homme en lien avec la vice-présidente Université inclusive, égalité et diversité. Il accompagne la politique de formation de l'université aussi bien pour les personnels Biatss que pour les personnels enseignants et enseignants-chercheurs.

En lien avec le vice-président Biatss, qualité de vie et conditions de travail, il favorise en continu le dialogue social, notamment à travers les Comité social d'administration.

Il contribue à la mise en œuvre des actions dans le cadre du label HRS4R, obtenue en juillet 2020, en lien avec le vice-président Université européenne et le vice-président Recherche.

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

Périmètre d'action

Le vice-président Responsabilité sociale et ressources humaines est rattaché au pôle *Responsabilité sociale et ressources humaines* de l'équipe présidentielle qu'il coordonne. Il veille à la cohérence des actions des vice-présidentes et vice-présidents qui composent le pôle et réajuste leurs missions au besoin. Il rend compte régulièrement de ses actions auprès de la présidente de l'université.

Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : préside le Comité social d'administration et sa Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3CST) en l'absence de la présidente, participe au Conseil d'administration de l'université et à la conférence des directrices et directeurs, participe à la Cellule de veille et d'action pour le travail, à la Commission d'avancement des personnels du second degré, à la Commission de promotion et de valorisation des parcours professionnels. Il peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents.

Il est en lien direct avec la Direction générale des services et particulièrement la Direction des ressources humaines et de la relation sociale (DRHRS). Il s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops and lines, positioned to the right of the official seal.